



Syndicat mixte de traitement
Et de valorisation
des déchets ménagers
de la Région Ouest Calvados

AUTORISATION TEMPORAIRE D'ACCES AU RESEAU DE DECHETERIES

La mairie de certifie que :

M., MM.

Adresse :

.....
.....

a déposé le une demande de carte du SEROC en mairie.

Il est donc autorisé à se rendre à la déchèterie sans carte d'accès jusqu'à obtention de la nouvelle.

Fait à, le

Signature du particulier

Tampon de la mairie



Syndicat mixte de traitement
Et de valorisation
des déchets ménagers
de la Région Ouest Calvados

AUTORISATION TEMPORAIRE D'ACCES AU RESEAU DE DECHETERIES

La mairie de certifie que :

M., MM.

Adresse :

.....
.....

a déposé le une demande de carte du SEROC en mairie.

Il est donc autorisé à se rendre à la déchèterie sans carte d'accès jusqu'à obtention de la nouvelle.

Fait à, le

Signature du particulier

Tampon de la mairie